

AIDE A L'ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF COUPLER L'AVANCE FINANCIÈRE D'UN DON

Favoriser la mobilité en partenariat avec la Région Bretagne.

PILOTE

SOS Familles Emmaüs Saint-Brieuc est une association, exclusivement composée de bénévoles, qui lutte contre le malendettement et la précarité financière en proposant aux personnes qu'elle accueille un accompagnement financier et budgétaire, en les orientant vers des acteurs spécialisés, et en octroyant des avances financières, sans frais ni intérêt, remboursables et adaptées aux personnes qu'elle reçoit.

En 2019, l'équipe de 8 bénévoles a accueilli et accompagné 45 ménages, la moitié sur des demandes de Mobilité. 13 avances financières ont été réalisées pour des achats de véhicules, pour un montant de 24 800 € : 4 avances pour d'autres thématiques mobilité pour 1 408 €.

TERRITOIRE D'ACTION

Dans un premier temps, le projet pilote a permis de soutenir l'activité du SOS Familles Emmaüs de Saint-Brieuc qui rayonne dans le département des Côtes d'Armor, étant en contact avec les services sociaux départementaux.

PROBLÉMATIQUE RENCONTRÉE

En 2019 le SOS Familles Emmaüs de Saint-Brieuc a reçu 25 demandes concernant la Mobilité. Cela représente plus de la moitié des dossiers des ménages reçus et accompagnés (45 au total) par les 10 bénévoles.

L'association a octroyé une avance financière remboursable à 17 ménages concernant la mobilité, pour un montant total de 26 208 €. 13 demandes concernaient l'achat d'un véhicule. D'un point de vue plus global, au sein du réseau national des SOS Familles Emmaüs (60 associations en France), une avance financière sur 5 concerne un dossier de mobilité ; cela représente plus d'un tiers du montant total des avances financières, soit plus de 500 000 €.

L'équipe du SOS Familles Emmaüs propose des conseils budgétaires. Sa plus-value est de proposer une solution individualisée : il ne s'agit pas d'acheter une voiture si la personne n'a pas les ressources par la suite pour payer l'assurance et l'essence.

L'expérience a démontré que les véhicules d'occasion achetés à bas prix sont peu fiables et peuvent rencontrer des problèmes techniques n'améliorant pas la situation des ménages. Ces derniers se trouvent dans des situations où ils ne peuvent ni financer des travaux de réparation ni continuer à rembourser l'avance financière faite par l'association. La partie don financée par le conseil régional de Bretagne, couplée avec une avance financière sans frais ni intérêt remboursable du SOS FE permet d'augmenter le montant disponible pour le ménage pour acheter un véhicule. L'accès à un véhicule plus récent devrait contribuer à réduire les difficultés liées aux réparations ou à la consommation d'essence.

OBJECTIFS

- Permettre aux publics, notamment en situation de précarité, d'avoir accès à la mobilité et ainsi à une meilleure insertion socio-professionnelle ;
- Accompagner les ménages dans l'élaboration de leur budget et coconstruire avec eux la solution de mobilité la mieux adaptée à leur situation ;
- Renforcer le travail en partenariat et la valorisation des acteurs locaux dans le travail sur la Mobilité.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Tout public orienté par les travailleurs sociaux du département, faisant face à un problème de mobilité.

LE PROJET

1ère étape : la mise en place du partenariat avec la région

La vice-présidente du SOS FE Saint-Brieuc a contacté le président de la région Bretagne, en l'interpellant sur les questions de mobilité. Un rendez-vous a été demandé ; cela demande beaucoup de persévérance dans les relances pour obtenir le rendez-vous.

Au rendez-vous, le SOS FE a amené : un état des lieux des besoins de mobilité en Bretagne (une étude de la région), relié aux chiffres du SOS FE de Saint-Brieuc et du réseau national, ainsi que le dossier Mobilité créé par le SFEC, qui reprend l'enquête mobilité mais surtout des initiatives qui marchent. Un dossier précis et documenté permet de convaincre les élus, même si cela demande beaucoup de travail en amont. Emmaüs France a aidé à la rédaction du dossier.

La région a par la suite accepté que le SOS FE remplisse une demande de subvention et d'adapter un formulaire normalement utilisé pour des actions de formations. Ces temps d'échanges sont très importants pour co-construire la demande de financement.

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Régional, l'avance financière remboursable proposée par le SOS FE est complétée par un don de 300 € financé par la région, que le ménage n'aura donc pas à rembourser. Cela permet d'avoir des véhicules moins bas de gamme, et d'alléger la trésorerie du SOS FE pour les réparations. Un bilan est détaillé de l'action est à fournir au Conseil Régional à la fin du projet.

Mise en action : l'accompagnement Mobilité

Lors des entretiens avec les ménages accueillis, les bénévoles dressent le bilan de leur situation, leur donnent des conseils et les accompagnent sur l'établissement de leur budget, afin de les outiller et les rendre autonomes face à d'éventuels accidents de vie. Cela permet aussi de leur donner les ressources et les mettre en capacité de mieux gérer leur budget, par exemple en leur expliquant les frais d'incidents bancaires et de tenue de compte.

Le SOS FE ne prône pas seulement l'achat de véhicules neufs, mais au contraire cherche à travailler en partenariat avec d'autres acteurs, sur les problématiques plus larges. Sa plus-value est qu'il peut agir au cas par cas, et oriente le ménage reçu vers la solution la plus viable, dont l'achat de véhicule fait incontestablement partie.

Si la situation est pertinente, l'association octroie une avance pour l'achat ou réparations d'un véhicule. Ces avances financières, remboursables, sans intérêts, et dont les mensualités de remboursement sont modulées en fonction du Reste à vivre du ménage accueilli, permettent aux ménages accueillis de devenir acteur de Solidarité et de participer au financement de projet de Mobilité d'autres personnes reçues par l'association. Cela fait l'objet d'une convention. Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Régional, l'avance financière remboursable est complétée par un montant de 300 € financé par la région; la personne est informée de cette aide de la région Bretagne.

COÛT TOTAL DU PROJET

Avec la subvention de 3 000 € de la Région Bretagne, 10 ménages peuvent être concernés par l'avance financière pour l'acquisition d'un véhicule (300 € de don pour chaque ménage). Les avances sont réalisées sur fonds propre (24 800 € en 2019).

PARTENAIRES

Le réseau des travailleurs sociaux partenaires comme prescripteurs : CCAS de Saint-Brieuc, CCAS Guingamp, CCAS de Dinan, CCAS de Loudeac, CCAS de Lannion.

Emmaüs France, en tant que tête de réseau, associée, a apporté son soutien au SOS FE sur divers aspects du projet (rédaction, impact, bilan, etc.).

Le Point Passerelle du Crédit Agricole est aussi un partenaire vers lequel le SOS FE St Brieuc peut orienter des ménages si ces derniers ont des revenus suffisants pour un Micro-Crédit Social.

RÉSULTATS

Les résultats sont encourageants et ont permis d'acheter des voitures en meilleur état. La région est satisfaite du projet et souhaite faire une conférence de presse et un communiqué.

POINT D'ATTENTION

Pour obtenir le financement de la région il a fallu faire preuve de persévérance et de nombreuses relances auprès des élus régionaux. De plus, il a fallu remplir un dossier de demandes de subvention ; l'équipe d'EF peut aider à remplir le dossier.

CONTACT

Martine Savidan

Vice-présidente du SOS Familles Emmaüs de Saint-Brieuc, élue du SFEC

Tél : 02 96 68 37 13 // 06 77 21 27 27

martine.savidan@gmail.com